

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00886

Numéro SIREN : 432 472 082

Nom ou dénomination : 2 M

Ce dépôt a été enregistré le 10/12/2021 sous le numéro de dépôt B2021/021882

Désignation de l'entreprise : **SAS 2 M** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
 Adresse de l'entreprise **6 Rue de l'Europe** **38640 CLATX** Durée de l'exercice précédent* **12**

N° SIRET* **4 3 2 4 7 2 0 8 2 0 0 0 1 0**

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le, 13 10 3 20 21		N-1 13 10 3 20 20	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				1
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI				1 600
	TOTAL (II)	BJ	BK				1 601
	CKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
En cours de production de biens		BN	BO				
En cours de production de services		BP	BQ				
Produits intermédiaires et finis		BR	BS				
Marchandises		BT	BU				
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW				
ACTIF CIRCULANT	Créances	BX	BY	323 763	157 095	166 668	2 101 567
	Autres créances (3)	BZ	CA	74 722		74 722	1 072 593
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Divers	CD	CE				
Comptes de régularisation	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CF	CG	2 688 074		2 688 074	2 251 897
	Disponibilités	CH	CI	4 372		4 372	4 715
	Charges constatées d'avance (3)*	CJ	CK	3 090 931	157 095	2 933 836	5 430 772
	TOTAL (III)						
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Comptes de régularisation	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	3 090 931	157 095	2 933 836	5 432 373
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances			

Désignation de l'entreprise : SAS 2 M

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé4.5.....0.0.0.....)	DA	45 000	45 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ..	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4 500	4 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	2 483 339	3 533 621	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(204 648)	(50 282)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	2 328 191	3 532 839	
	Autres fon propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	210	367	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	424 188	1 070 181	
	Dettes fiscales et sociales	DY	162 935	726 532	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	18 312	102 454		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	605 645	1 899 534		
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 933 836	5 432 373		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	605 645	1 899 534		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 933 836.02 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 938 691.97 Euros et dégageant un déficit de 204 648.31- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le 22 juillet 2020 la société 2M a cédé son fonds de commerce avec effet au 1er septembre 2020.

La société 2 M n'exerce depuis cette date plus aucune activité commerciale.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Le 22 juillet 2020 la société 2M a cédé son fonds de commerce avec effet au 1er septembre 2020. La société 2 M n'exerce depuis cette date plus aucune activité commerciale.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	40 500		
Installations générales agencements aménagements divers		50 111	
TOTAL		50 111	
Prêts, autres immobilisations financières	1 600		70
TOTAL	1 600		70
TOTAL GENERAL	42 100	50 111	70

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		40 500		
TOTAL		40 500		
Installations générales agencements aménagements divers		50 111		
TOTAL		50 111		
Prêts, autres immobilisations financières		1 670		
TOTAL		1 670		
TOTAL GENERAL		92 281		

2 M
Société par actions simplifiée au capital de 45 000 euros
Siège social : 6 rue de l'Europe, 38640 CLAIX
432 472 082 RCS GRENOBLE

BILAN, COMPTE DE RESULTAT
ET ANNEXE AU 31 MARS 2021

CERTIFIES CONFORMES
LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long vertical stroke, positioned below the text 'LE PRESIDENT'.

2 M
Société par actions simplifiée au capital de 45 000 euros
Siège social : 6 rue de l'Europe, 38640 CLAIX
432 472 082 RCS GRENOBLE

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 24 SEPTEMBRE 2021

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'imputer la perte de l'exercice de 204 648,31 euros en intégralité sur les réserves facultatives.

L'associée unique décide en outre de prélever une somme de 500 000 euros sur les réserves facultatives, et de l'affecter de la façon suivante :

A titre de dividendes, la somme de500 000,00 euros soit 111,11 euros par action.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} octobre 2021.

Dividendes par action versés au titre des trois exercices précédents (article 243 bis du Code Général des Impôts).

Dividende par action distribué au titre des trois derniers exercices			
Exercice	2018	2019	2020
Catégorie d'actions (1)	« O »	« O »	« O »
Revenu BRUT éligible à la réfaction de 40 % (2)	111,11 €	88,89 €	222,22 €
Revenu BRUT non éligible à la réfaction de 40 % (2)	-	-	-

(1) « O » = ordinaires
(2) bénéficiaires soumis à l'impôt sur le revenu – article 158-3-2° du CGI

Certifié conforme
Le Président

